

Portant nomination de Monsieur BELLO  
(Jean) Attaché de Recherche de 4<sup>e</sup>  
chelon au cadre de la catégorie A,  
hiérarchie I de Statut Particulier  
de la Recherche Scientifique.

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS:

(/u la Constitution du 8 Juillet 1975;  
(/u la L-1 n°076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification de  
l'Ordonnance n°019/84 du 23 Août 1984 ; portant ratification de cer-  
taines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1975 ;  
(/u la Loi n°015/62 du 5 Février 1962, portant Statut Général  
des fonctionnaires ;

D.G.B. (/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1960, portant règlement  
sur la solde des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°59/25 du 30 Janvier 1961, portant les conditions  
d'intégration dans les cadres des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62-150/AF du 9 Mai 1962, portant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérar-  
chisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n°62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les caté-  
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n°15/62 du 5 Février  
1962, portant Statut Général des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62-150/FP du 5 Juillet 1962, relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret n°82/842 du 16 Septembre 1982 portant Statut  
Particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;

D.C.F. (/u le décret n°67/90/FP-BE du 24 Février 1967, réglementant  
la prise d'effet du point de vue de la solde des fonctionnaires  
relatifs aux nominations, intégrations, promotions dans le cadre et  
reclassements notant son article 100, § 2 ;

(/u le décret n°84/856 du 6 Août 1984, portant nomination du  
Premier Ministre ;

(/u le décret n°84-1172 du 10 Octobre 1984, portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n°84-1173 du 11 Décembre 1984, portant organi-  
sation des intérêts des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit  
d'approbation des notes relatifs aux intégrations, avancements et révi-  
sions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n°86/877 du 18 Juillet 1986, sur la prise d'effet  
des avancements et reclassements ;

(/u le décret n°84/461/ATPS.DGTFP.DGFP du 16 Mai 1984, portant  
intégration et nomination des fonctionnaires de la Direction Générale de  
la Recherche Scientifique dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I  
du Statut Particulier du Personnel Technico-Scientifique en tête :  
Monsieur BOUSSAFOU Daniel ;

(/u l'arrêté n°5530/ATERFPPS.DGTFP.DGFP du 30 Mai 1986 auto-  
risant Monsieur BELLO Jean, Attaché de Recherche de 4<sup>e</sup> chelon à suivre  
un stage de perfectionnement en Sciences Administratives France (Régulari-  
sation) ;

(/u le Procès-Verbal de la réunion du Comité Scientifique  
du 16 Mars 1984 ;

(/u la lettre n°1236/DGFP/DC du 22.10.1985 du Directeur  
Contentieux transmettant le dossier de l'intéressé ;

/) SECRETE :

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n° 2752 du 10.09.82  
susvisé, Monsieur DELLO (Jean), Attaché de Recherche de 4<sup>e</sup> échelon, M. N. n° 3710  
des Cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techni-  
ciens de Recherche du Statut Particulier de la Recherche Scientifique et  
service au Centre OSTOM de Pointe-Noire (Région du Kouilou), titulaire du  
Doctorat de 3<sup>e</sup> Cycle; spécialité : ETHNOLOGIE délivré par l'Université de  
Nice (France), est nommé Chargé de Recherche 1<sup>er</sup> échelon, indice 1.200.000.  
Néant.

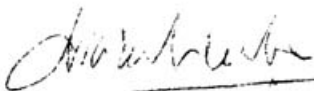
ARTICLE 2. - Conformément aux dispositions du décret n° 86/87 du 10.07.86  
susvisé, cette nomination ne produira aucun effet financier sur un nouveau  
ordre.

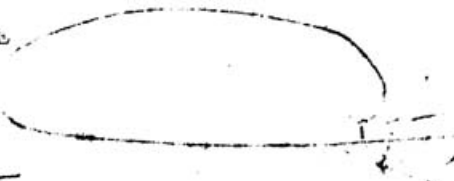
ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté  
pour compter du 20 Novembre 1983, date effective de reprise de service  
de l'intéressé à l'issue de son stage sera enregistré, publié au JOAPO et  
communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 13 Juillet 1987

Par le premier Ministre,

LE GARDE DES SCEAUX,  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE  
SOCIALE ET DE LA JUSTICE,

  
Commandant en Chef KIMBEMBE.-

  
Ange Edouard POUILLI.-

AMPLIATIONS:

JORPC ..... 1  
DGFP/DGPCE ..... 3  
DGFP/BAT ..... 1  
DGB ..... 2  
DCF ..... 2  
MRS/DGIST ..... 3  
DOSSIER ..... 2  
SGG/BC ..... 2./-